



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8353^e séance

Lundi 17 septembre 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

Président : M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M ^{me} Cordova Soria
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Adom
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique du Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Il y a eu plusieurs évolutions positives en ce qui concerne les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée ces derniers mois. Le 20 avril, la République populaire démocratique de Corée a annoncé l'arrêt immédiat des essais nucléaires et des essais en vol de certains missiles balistiques de longue portée.

Le 24 mai, la République populaire démocratique de Corée a annoncé avoir démantelé son site d'essais nucléaires de Punggye-ri. Elle aurait également démantelé des infrastructures de tir de missiles au banc d'essai d'Iha-Ri en mai ainsi que le site de lancement de satellites Sohae en juillet. Toutefois, les experts internationaux n'ont pas été invités à assister à ces activités.

Entretemps, il y a encore des signes donnant à penser que la République populaire démocratique de Corée continue d'entretenir et de développer ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'est toujours pas en mesure d'accéder à la République populaire démocratique de Corée pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des déclarations faites par la République populaire démocratique de Corée en vertu de son accord de garanties. L'Agence continue de surveiller l'évolution de la situation par le biais d'images satellite commercialement disponibles lorsque cela est possible. Dans son rapport périodique au Conseil des gouverneurs et à la Conférence générale de l'AIEA en date du 20 août, le Directeur général de l'AIEA a indiqué

que l'agence avait observé des signatures conformes à l'exploitation continue du réacteur de production de plutonium, du laboratoire radiochimique et de l'installation qui servirait à l'enrichissement de l'uranium à Yongbyon.

Le Secrétaire général a salué l'engagement pris par le Président Kim Jong-Un, de la Commission des affaires publiques de la République populaire démocratique de Corée, le 5 septembre de dénucléariser la péninsule coréenne.

Nous espérons que les faits nouveaux positifs qui ont été constatés, ainsi que les sommets importants qui ont eu lieu entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée et entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, respectivement, contribueront à créer une atmosphère propice à la promotion d'une paix pérenne et d'une dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'unité du Conseil de sécurité a contribué à la mise en place de conditions propices à la voie diplomatique. Il y a un an, les tensions qui régnaient dans la péninsule coréenne constituaient la plus grande menace pour la paix et la sécurité dans le monde. Aujourd'hui, des progrès ont été réalisés pour renforcer la confiance, réduire les tensions militaires et ouvrir ou rouvrir les voies de communication. Une fondation a été mise en place pour accomplir des progrès tangibles sur les questions fondamentales.

Nous encourageons tous les États Membres à appuyer les parties dans leurs efforts diplomatiques et à veiller à l'application intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Il m'a été demandé de faire un exposé d'aujourd'hui sur le Commandement des Nations Unies, qu'on appelle également le Commandement unifié. La résolution 84 (1950) du Conseil de sécurité, en date du 7 juillet 1950, recommandait que tous les États Membres fournissant des forces militaires et toute autre assistance à la République de Corée

« mettent ces forces et cette assistance à la disposition d'un commandement unifié sous l'autorité États-Unis d'Amérique »

et priait les États-Unis de désigner le commandant en chef de ces forces. La même résolution autorisait également le commandement unifié à utiliser à sa discrétion,

au cours de ses opérations, le drapeau des Nations Unies en même temps que les drapeaux des différentes nations participantes.

Dans leur premier rapport au Conseil de sécurité sur les activités du Commandement, les États-Unis ont informé le Conseil que, le 25 juillet 1950, le Commandement unifié avait été créé, et le Conseil de sécurité a utilisé pour la première fois le nom « Commandement des Nations Unies » dans la résolution 88 (1950), du 8 novembre 1950. Nonobstant son nom, le Commandement des Nations Unies n'est pas une opération ni un organe des Nations Unies et il n'est pas sous le commandement et le contrôle de l'Organisation des Nations Unies. En outre, il n'a pas été créé en tant qu'organe subsidiaire du Conseil de sécurité et n'est pas financé par le budget de l'ONU. À ce titre, il n'y a pas de rapports hiérarchiques entre le Commandement des Nations Unies et le Secrétariat de l'ONU.

Le Secrétaire général, au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, qui va s'ouvrir prochainement, examinera la question de savoir comment le système des Nations Unies et lui-même peuvent soutenir plus encore les parties et quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour avancer sur la voie d'une paix et d'une sécurité durables, ainsi que sur celle de la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Il nourrit l'espoir que le sommet intercoréen qui s'ouvre dans quelques heures, ainsi que le sommet prévu entre les dirigeants des États-Unis et de la République populaire démocratique de Corée contribueront plus encore à ce processus.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Le succès ou l'échec des sanctions internationales dépend de la différence entre les paroles et les actes. Les sanctions ne sont que des mots sur une page, à moins qu'elles ne soient effectivement appliquées. La Russie avait initialement demandé la tenue de la présente séance pour discuter de l'application des sanctions contre la Corée du Nord. Puis ses représentants ont changé d'avis. Mais nous pensions que la question était suffisamment importante pour être soulevée et faire l'objet d'une séance d'information. Les États-Unis se félicitent de l'occasion qui leur est donnée d'examiner la différence entre les paroles et les actes. Nous nous

félicitons de l'occasion qui nous est donnée de voir si les efforts déployés par le Conseil de sécurité pour éliminer les programmes de missiles nucléaires et balistiques de la Corée du Nord sont honorés et appliqués et, dans la négative, pourquoi.

Les mesures que nous avons adoptées l'année dernière sont une chose dont le Conseil de sécurité devrait être très fier. Nous avons réalisé une unité historique en appliquant des sanctions historiques. Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité trois grands ensembles de sanctions, créant ainsi l'un des régimes de sanctions les plus restrictifs de l'histoire. Ensemble, nous avons également appliqué des sanctions contre des dizaines de personnes et d'entités nord-coréennes soutenant les programmes de missiles nucléaires et balistiques du régime. Nous nous sommes tous engagés à interdire les exportations de la Corée du Nord et 30% de ses importations. Nous avons tous promis d'appuyer l'expulsion de tous les travailleurs nord-coréens à l'étranger et de mettre fin à toutes les coentreprises. Nous étions en faveur d'un plafonnement des importations de pétrole et d'autres produits pétroliers raffinés de la Corée du Nord à 500 000 barils par an et d'une interdiction totale des exportations de charbon nord-coréen. Nous avons tous promis d'expulser les représentants financiers nord-coréens à l'étranger. Nous avons convenu que la Corée du Nord ne devrait pas être en mesure d'obtenir des matières liées aux armes chimiques et biologiques, et nous avons tous convenu de mettre fin à la collaboration scientifique internationale avec la Corée du Nord. Ces sanctions ont été mises en place pour une raison bien précise – couper le financement et le matériel des programmes de missiles nucléaires et balistiques de la Corée du Nord – parce que nous savons que les recettes en espèces destinées à la Corée du Nord sont utilisées pour construire ses programmes d'armement, et non pour aider la population nord-coréenne.

Les pourparlers difficiles et très sensibles avec la Corée du Nord se poursuivent. Le sommet Trump-Kim nous a mis sur la voie de la dénucléarisation complète. Mais nous n'en sommes pas encore là, et tant que nous n'y serons pas parvenus, nous ne devons pas assouplir les lourdes sanctions qui sont en place à l'échelle mondiale.

Il est important de noter que, comme le reste du Conseil de sécurité, la Russie a voté en faveur de toutes les sanctions que je viens de décrire. Malgré cela, et bien que la Corée du Nord ne soit pas encore proche de la dénucléarisation, la Russie demande à présent que les sanctions soient assouplies. La Russie avait initialement

demandé la séance d'aujourd'hui dans le but de critiquer les États-Unis pour avoir bloqué ses projets ferroviaires avec la Corée du Nord. La Russie avait prévu de demander au Conseil de sécurité de commencer à lever les sanctions à l'encontre de la Corée du Nord afin qu'elle puisse poursuivre un projet qui sert ses intérêts économiques. La question qu'il faut se poser est : Pourquoi? Pourquoi, après avoir voté en faveur des sanctions à onze reprises, la Russie recule-t-elle maintenant par rapport à ces sanctions? Nous connaissons la réponse. C'est parce que la Russie a triché et s'est fait prendre.

Malgré son soutien répété aux sanctions des Nations Unies, la Russie s'emploie activement à saper l'application des sanctions du Conseil de sécurité contre la Corée du Nord. Ses violations ne sont pas ponctuelles. Elles sont systématiques. La Russie ne se contente pas de fermer les yeux lorsque ses ressortissants et ses entités se livrent à des activités explicitement interdites par les sanctions des Nations Unies; elle mène une campagne concertée au Conseil de sécurité pour dissimuler les violations des sanctions, qu'elles soient commises par la Russie ou par des citoyens d'autres États. Les États-Unis ont la preuve que les violations commises par la Russie sont constantes et de grande ampleur, ce qui devrait offenser tous les membres actuels et passés du Conseil de sécurité qui savent combien il a été difficile d'obtenir l'adoption de ces sanctions, et offenser tous les pays qui ont ressenti la menace imminente des armes nucléaires nord-coréennes.

L'une des principales façons dont la Corée du Nord triche est par le biais de transferts de navire à navire d'articles interdits, principalement du pétrole, mais de plus en plus souvent, du charbon et d'autres marchandises. Pour échapper aux inspections portuaires, les pétroliers se rassemblent en haute mer. Les Nord-Coréens utilisent des tuyaux pour transférer les produits pétroliers raffinés sur leurs navires afin de les ramener chez eux. De nombreux pétroliers sont prêts à fournir du pétrole pour se faire de l'argent rapidement. Un navire russe – le *Patriot* – a été filmé en avril de cette année, transférant du pétrole raffiné à un navire contrôlé par la Corée du Nord et inscrit sur la liste des Nations Unies. Le *Patriot* a aidé les Nord-Coréens à échapper aux sanctions en leur permettant d'obtenir du pétrole en haute mer sans avoir à accoster dans un port, puisque le bateau nord-coréen faisait l'objet d'une interdiction mondiale d'entrée au port.

Avec leurs alliés et leurs partenaires, les États-Unis ont découvert la preuve que de nombreux

autres navires fournissent illégalement du pétrole par le biais de transferts de navire à navire. Rien que cette année, les États-Unis ont identifié au moins 148 cas de pétroliers livrant des produits pétroliers raffinés obtenus par des transferts illégaux de navire à navire. Nous estimons que la Corée du Nord a obtenu au moins plus de 800 000 barils de produits pétroliers raffinés au cours des huit premiers mois de l'année. Cela représente 160 % du plafond annuel de 500 000 barils fixé pour 2018. En réalité, nous pensons que ce pays a obtenu quatre fois le quota annuel au cours des huit premiers mois de l'année.

Nous avons présenté des preuves de ces violations au Comité créé par la résolution 1718 (2006), qui suit l'application des sanctions, mais la Russie a empêché le Comité de déclarer que la Corée du Nord avait dépassé son quota pétrolier. Aujourd'hui, la Corée du Nord continue de se procurer illégalement des produits pétroliers raffinés avec l'aide de la Russie. De plus, lorsque nous avons demandé à l'ONU de désigner le *Patriot* et d'autres navires battant pavillon nord-coréen, russe et d'autres pays qui transfèrent illégalement du pétrole, la Russie a constamment bloqué ces désignations au sein du Comité des sanctions.

Ce n'est pas seulement en haute mer que la Russie aide à se soustraire aux sanctions. Lorsque la Corée du Nord a assassiné Kim Jong-nam avec du VX, un agent neurotoxique mortel, les États-Unis ont pris des mesures pour renforcer les contrôles de l'ONU sur la circulation de la technologie nord-coréenne des armes chimiques et biologiques. La Russie était d'accord avec nous au Conseil de sécurité, mais elle a fait volte-face et a de nouveau empêché le Comité des sanctions de mettre à jour sa liste de sanctions vieille de 12 ans, ce qui est essentiel pour empêcher l'envoi de matières dangereuses liées aux armes de destruction massive en Corée du Nord. Lorsque la Corée du Nord a commencé à mettre au point des missiles balistiques intercontinentaux pour cibler les États-Unis et d'autres pays avec des armes nucléaires, nous avons essayé de l'arrêter, mais même lorsqu'il s'est agi de refuser à la Corée du Nord les moyens d'utiliser des armes nucléaires, les Russes ont résisté à l'application des sanctions.

La liste est longue. Il y a un an, la Russie a convenu avec le reste du Conseil de sécurité de sanctionner un agent nord-coréen à Moscou qui recueillait des fonds pour des programmes d'armement, mais elle n'a jamais expulsé cet agent. Et quand est venu le moment d'agir, non seulement la Russie s'est battue pour permettre à cet agent de rester dans son pays, mais elle se bat aussi

pour qu'il conserve l'accès à son compte bancaire à Moscou. Pour quoi faire? Est-ce pour financer ses opérations illégales en Russie, en violation des sanctions des Nations Unies? Pas à pas, sanction par sanction et à maintes reprises, la Russie s'efforce de saper le régime de sanctions.

Le mois dernier, le Groupe d'experts indépendant sur l'application des sanctions nord-coréennes a présenté son rapport semestriel au Comité des sanctions. Le rapport contenait des preuves de multiples violations des sanctions de la part de la Russie. Nous avons vu et lu le rapport, mais lorsque le Groupe d'experts l'a présenté au Conseil de sécurité la semaine dernière, nous avons remarqué quelque chose de profondément troublant. La preuve des violations russes décrites en détail dans le rapport précédent n'y figurait plus. Elle a été retirée de la section qui ouvrait le rapport. Apparemment, la Russie a menacé d'empêcher la publication du rapport s'il l'on n'accédait pas à son exigence de dissimuler la preuve de ses violations. À notre grand regret, le Groupe d'experts a accepté. Cette ingérence russe était si flagrante que les États-Unis n'ont eu d'autre choix que d'empêcher la publication du rapport corrompu.

La présentation de rapports par le Groupe d'experts des Nations Unies est notre outil le plus précieux pour garantir que les sanctions sont appliquées intégralement et efficacement. Elle donne au Conseil de sécurité et au monde des moyens impartiaux et indépendants d'appliquer le principe de responsabilité pour les auteurs de violations, et il s'agit d'une mise en garde pour quiconque envisage de violer les sanctions à l'avenir.

Nous avons déjà vu la tendance des Russes consistant à tuer les messagers qui disent des vérités dérangeantes. Ils n'ont pas aimé que le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies soit arrivé à la conclusion que le client de la Russie, le régime d'Assad, a utilisé des armes chimiques contre son propre peuple en Syrie, alors ils l'ont tout simplement tué. Maintenant, la Russie a réussi à discréditer la procédure de présentation des rapports du groupe d'experts indépendants des Nations Unies parce qu'il a critiqué ses violations. La corruption russe est comme un virus qui entrave notre capacité de parvenir à une dénucléarisation complète de la Corée du Nord. Il s'est maintenant étendu à la procédure de présentation de rapports concernant l'application des sanctions. Si l'on n'y prend garde, la maladie affectera l'intégrité et l'efficacité du Conseil de sécurité lui-même.

Enfin, essayons de comprendre pourquoi la Russie est si concentrée sur le développement de lignes de chemins de fer avec la Corée du Nord - si concentrée qu'elle nous demandera aujourd'hui de lever les sanctions. La région extrême-orientale de la Russie ne présente que peu d'opportunités économiques, et le charbon est l'une d'elles. L'exportation de charbon n'est facile sans un port en eau chaude. La Russie a donc loué le port nord-coréen de Rason. Elle a injecté beaucoup d'argent dans la construction de ce port. Nous savions que cela était important pour elle, alors nous l'avons exempté cinq fois depuis 2016.

Mais cela n'est assez pour la Russie. Elle veut un allègement des sanctions afin qu'elle puisse connecter le transibérien à la Corée du Nord pour finalement atteindre un port mondial en Corée du Sud. Le problème est que ce n'est pas encore le moment de lever la pression sur la Corée du Nord - quelque lucratif que cela soit pour la Russie. Nous sommes tous convenus que ce moment viendra avec la dénucléarisation, et non avant. C'est le mauvais moment de réduire à néant tout le travail positif que nous avons fait au Conseil de sécurité. Ce n'est pas le bon moment de lever les pressions exercées sur le régime nord-coréen via les sanctions, ni de lever ces dernières, et ce n'est jamais le bon moment de laisser la tricherie rester impunie. Chaque fois que le Conseil de sécurité ferme les yeux sur les violations des sanctions, et chaque fois que nous laissons les Russes enterrer les preuves de violations, nous éliminons les motifs qui peuvent pousser Pyongyang à mettre fin à son programme nucléaire.

La preuve que nous avons présentée aujourd'hui laisse à la Russie un seul choix; en fait une alternative : ou bien elle veut que les sanctions fassent leur effet ou elle ne le veut pas, ou bien elle veut priver le Gouvernement de Pyongyang des moyens de financer son système d'armes nucléaires illégales ou elle ne le veut pas. Malheureusement, je crois que nous connaissons les réponses à ces questions. Quoi qu'il en soit, le Conseil de sécurité ne peut plus rester indifférent face aux agissements de la Russie. La Russie doit cesser ses violations des sanctions imposées à la Corée du Nord. Elle doit mettre fin à son effort concerté visant à dissimuler les preuves de ses violations des sanctions.

La dénucléarisation définitive et pleinement vérifiée de la Corée du Nord est l'objectif premier de la communauté internationale. Les éléments de preuve en notre possession ne nous permettent plus de prendre au mot la Russie lorsqu'elle affirme partager cet objectif.

La Russie doit maintenant prouver par des actes qu'elle partage notre objectif en Corée du Nord. Les États-Unis demandent à tous les membres du Conseil de sécurité de se joindre à nous et d'exiger que le Groupe d'experts présente son rapport initial au Conseil de sécurité. Tous les membres du Conseil doivent exiger cela de façon officielle. C'est l'intégrité de l'Organisation des Nations Unies et notre approche unifiée s'agissant de la Corée du Nord, et rien de moins, qui sont en jeu.

Je reprends mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé de ce matin, et je voudrais dire que je suis très heureux de voir nos collègues de la République de Corée et du Japon autour de la table.

La situation sur la péninsule coréenne est lourde de conséquences pour la paix et la sécurité internationales. La communauté de vues entre les membres du Conseil face à la situation a été déterminante pour les progrès réalisés jusqu'à présent. Rester unis dans notre approche sera essentiel pour atteindre notre objectif commun d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Le Conseil de sécurité doit faire preuve de la même unité s'agissant de la mise en oeuvre des résolutions que nous avons adoptées.

Je voudrais faire trois brèves observations concernant les sanctions, les efforts diplomatiques et la situation humanitaire.

Premièrement, nous devons mettre effectivement en oeuvre les sanctions imposées à la Corée du Nord et les maintenir en place jusqu'à ce qu'il soit pleinement répondu aux exigences faites dans les résolutions. C'est avec une vive préoccupation que nous voyons des violations généralisées du régime de sanctions se poursuivre dans un certain nombre de domaines, notamment les exportations d'armes, le commerce de pétrole et les transactions financières. Nous demandons à tous les États Membres de remplir leurs obligations et de veiller à leur pleine mise en oeuvre. Nous avons œuvré activement au sein de l'Union européenne pour faire en sorte que tous les pays reçoivent les directives nécessaires et disposent des moyens dont ils ont besoin. Nous saluons le travail approfondi effectué par les Pays-Bas ainsi que les efforts inlassables déployés par notre cher collègue,

Karel Van Oosterom, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006).

L'important travail effectué par le Groupe d'experts doit aussi être salué, et nous insistons sur la nécessité de respecter son indépendance et son impartialité. Il n'est jamais acceptable que des États Membres s'immiscent dans les travaux du Groupe d'experts, en cherchant à influencer sur ses constatations et conclusions. Cela risque de compromettre sérieusement l'intégrité de la procédure de présentation de rapports du Groupe d'experts indépendants des Nations Unies. Toute divergence de vues doit être plutôt aplanie via des discussions constructives, dans le cadre du Comité des sanctions.

Deuxièmement, des efforts diplomatiques et le dialogue en vue d'une solution pacifique doivent être encouragés, salués et appuyés. Nous nous félicitons des progrès continus enregistrés dans le dialogue intercoréen ainsi que du sommet prévu demain. Le processus intercoréen de regroupement des familles séparées est aussi un pas en avant positif, et nous espérons que d'autres réunions similaires auront lieu rapidement. Le sommet qui a eu lieu à Singapour en juin entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée a été très important.

Il importe maintenant que les deux parties s'efforcent de maintenir l'élan et prennent des mesures positives. La République populaire démocratique de Corée doit sans tarder traduire ses promesses en engagements juridiquement contraignants. Signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires constituerait une mesure importante de la part de la République populaire démocratique de Corée, et montrerait son sérieux. Il importe aussi que l'Agence internationale de l'énergie atomique ait rapidement un rôle à jouer dans le processus de vérification de la dénucléarisation et du désarmement. Nous nous félicitons que le Secrétaire général et le système des Nations Unies soient disposés à appuyer ces efforts diplomatiques. La diplomatie créative continuera d'être nécessaire pour les prochaines étapes.

Enfin, en ce qui concerne la situation humanitaire, il ne fait aucun doute que la responsabilité de la situation humanitaire catastrophique en République populaire démocratique de Corée incombe au Gouvernement. Dans le même temps, des préoccupations continuent d'être inspirées par les informations faisant état des conséquences négatives indirectes des sanctions sur l'acheminement de l'aide humanitaire et sur la capacité

des organisations humanitaires de répondre aux besoins humanitaires vitaux. Des efforts renforcés sont nécessaires pour faire en sorte que les exemptions humanitaires figurant dans nos résolutions soient effectivement appliquées.

M. Delattre (France) : Je remercie la présidence américaine pour la tenue de cette réunion importante sur le dossier nord-coréen, qui mobilise le Conseil de sécurité depuis de nombreuses années, comme je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, M^{me} Rosemarie DiCarlo, pour sa présentation très éclairantes. Je suis heureux également de saluer les représentants permanents de la République de Corée et du Japon.

Je formulerai trois remarques aujourd'hui, sur le contexte; sur l'approche qui doit nous guider; et sur l'objectif final de dénucléarisation de la péninsule nord-coréenne, qui doit nous rassembler.

Les évolutions des derniers mois ont, certes, contribué à réduire les tensions. L'intensification des échanges entre toutes les parties et la relance du dialogue intercoréen sont des étapes importantes et encourageantes. Mais soyons lucides, les signes d'engagement concret du régime nord-coréen sur le plan de la dénucléarisation de la péninsule se font toujours attendre. L'Agence internationale de l'énergie atomique nous a indiqué le mois dernier que la Corée du Nord poursuivait son programme nucléaire. Nul n'ignore que Pyongyang continue de violer les sanctions et de les contourner avec une ampleur accrue et selon des méthodes de plus en plus diversifiées et sophistiquées. Nul n'ignore non plus que Pyongyang le fait en exploitant les lacunes du système et les failles de dispositifs de certains États, quand ce n'est pas leur manque de volonté. Il ne s'agit pas uniquement des sanctions dans le domaine du pétrole : l'ensemble des sanctions sont concernées, du charbon au secteur financier.

Le rapport du Groupe d'experts (S/2018/171, annexe), que nous avons pu examiner au sein du Comité des sanctions, nous l'a de nouveau confirmé. Il indique également que Pyongyang continue ses programmes nucléaire et balistique en violation des résolutions du Conseil. C'est dire, à la lumière de ce constat, combien le chemin qui reste à parcourir est considérable et combien nous devons rester collectivement vigilants. C'est pourquoi l'exigence d'unité et de fermeté qui nous a guidés jusqu'ici doit plus que jamais continuer de prévaloir. Cette exigence doit s'articuler aujourd'hui autour de trois axes d'action en particulier.

Premier axe, nous avons besoin d'une mise en œuvre stricte, entière et à l'unisson des sanctions. Selon nous, une telle mise en œuvre est plus que jamais essentielle pour préserver le levier indispensable dont nous disposons sur Pyongyang en vue de négociations sérieuses vers la dénucléarisation de la péninsule. C'est la stratégie que nous avons définie ensemble, et chacun d'entre nous doit s'y tenir rigoureusement. Les sanctions ne constituent pas un menu à la carte, où chacun piocherait selon son appétit et ses préférences.

Deuxième axe, un suivi rigoureux des agissements nord-coréens est nécessaire, par le biais du Comité des sanctions et des experts qui l'appuient. Je souhaite à cet égard les assurer de tout notre soutien, de même que la présidence néerlandaise du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Le Comité des sanctions et le Groupe d'experts correspondant sont en effet le moyen le plus efficace d'apporter une information impartiale et d'encourager tous les États à respecter strictement leurs obligations. Leurs rapports – à vocation publique – sont également un outil essentiel pour vérifier la mise en œuvre des sanctions et pour dissuader chacun, et notamment la Corée du Nord, de se livrer à des activités de contournement des sanctions. La France regrette à ce titre les blocages concernant le dernier rapport du Groupe. Il est essentiel, en effet, que les rapports du Groupe d'experts soient publiés sans interférence. Soyons clairs, le professionnalisme et la qualité des travaux des experts ne se mesurent ni à notre satisfaction à l'égard de leur contenu, ni à la prise en compte de nos vues *a posteriori*. L'indépendance et l'intégrité des groupes d'experts sont l'ADN des régimes de sanctions, et il ne saurait être question de les altérer ou de les manipuler. Je souhaite exprimer ici l'extrême vigilance de la France à l'égard de toute tentative d'instrumentalisation.

Troisième axe, nous devons être prêts à renforcer, si nécessaire, les sanctions. Elles restent en effet le meilleur outil à notre disposition pour maintenir le levier nécessaire de pression et envoyer un signal de fermeté au régime. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les efforts américains en ce sens.

Pour conclure, les discussions sur la dénucléarisation doivent naturellement être soutenues. Mais cela ne doit surtout pas se faire au prix d'un relâchement de nos efforts. C'est au régime nord-coréen qu'il appartient de démontrer, par des gestes concrets, qu'il est sincèrement prêt à s'engager dans la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule, qui

doit rester plus que jamais notre objectif commun. La France reste résolument engagée aux côtés de ses partenaires en ce sens, ici comme dans le cadre de l'Union européenne. J'appelle les membres du Conseil à rester unis dans la réalisation de cet objectif essentiel pour la paix et la sécurité internationales, et formule le souhait que la prochaine session de l'Assemblée générale nous permette d'avancer ensemble en ce sens.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, de son exposé.

Depuis le début de l'année, grâce aux efforts conjoints des diverses parties concernées, la situation sur la péninsule coréenne a évolué de manière positive. La question de la péninsule a été replacée dans la voie d'un règlement sur la base du dialogue et de la concertation. Les dirigeants des États-Unis et de la République populaire démocratique de Corée se sont rencontrés, marquant une évolution cruciale vers un règlement politique de la question nucléaire sur la péninsule. La Chine appuie les efforts déployés par les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée en vue de régler la question du nucléaire sur la péninsule par le dialogue et les consultations, et souhaite que les deux pays appliquent strictement le résultat de leur réunion au sommet pour persévérer dans la recherche d'un règlement politique de la question de la péninsule.

La Chine appuie le maintien du dialogue et de la coopération entre la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée. Nous espérons que le sommet de Pyongyang entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée se déroulera sans heurt et donnera des résultats positifs. La Chine salue les efforts importants que déploie la République populaire démocratique de Corée pour dénucléariser la péninsule et y maintenir la paix. Nous espérons que toutes les parties concernées travailleront en synergie pour consolider la dynamique du dialogue et du rapprochement sur la péninsule et feront avancer ensemble le processus de paix sur la péninsule en vue d'une paix et une stabilité durables dans la région.

La situation sur la péninsule a évolué, marquée par plusieurs escalades des tensions depuis 2016 puis une série d'évolutions positives cette année, et nous tirons de cette expérience trois enseignements importants qui devraient nous informer et nous guider.

Premièrement, nous devons défendre l'objectif de dénucléarisation. En effet, la dénucléarisation de la péninsule est une condition essentielle à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables, et elle est impérative pour préserver le système international de non-prolifération nucléaire. Les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée, notamment la cessation des essais de missiles nucléaires et balistiques et le démantèlement des sites nucléaires, montrent qu'elle tient à dénucléariser la péninsule et à renforcer la confiance mutuelle entre les parties pertinentes. Cela contribue au règlement politique de la question sur la péninsule. Nous espérons que toutes les parties concernées feront preuve de sagesse politique et travailleront de concert et de manière tangible pour dénucléariser la péninsule coréenne.

Deuxièmement, nous devons persévérer pour maintenir la paix et la stabilité sur la péninsule. La question de la sécurité sur la péninsule est une préoccupation centrale. Il est impératif de répondre aux préoccupations de sécurité légitimes des parties concernées, de manière adaptée et équilibrée, afin de préserver la paix et la stabilité sur la péninsule. Il n'existe pas de solution militaire à la question de la péninsule, et la voie de l'affrontement est sans issue. Le recours à la force ne peut avoir que des conséquences désastreuses pour la péninsule. La suspension des exercices militaires conjoints menés par les États-Unis et la République de Corée permettra d'apaiser la situation sur la péninsule. Il appartient aux parties concernées de continuer à faire le choix judicieux.

Troisièmement, nous devons nous efforcer de régler les problèmes par le dialogue et la concertation. L'histoire montre que le dialogue et la négociation sont des moyens essentiels pour promouvoir la dénucléarisation de la péninsule coréenne et maintenir la paix et la stabilité régionales. Les progrès accomplis sur la péninsule par le dialogue et les échanges entre le Nord et le Sud de la péninsule, et le sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, attestent clairement de la nécessité et de l'efficacité du dialogue et de la concertation.

La Chine a toujours été attachée à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, au maintien de la paix et de la stabilité sur la péninsule et au règlement des problèmes par le dialogue et la concertation. Cette position est inébranlable depuis toujours et elle continuera de l'être à l'avenir. Proche voisine de la péninsule, la Chine entretient une coordination et des

échanges étroits, d'une manière responsable, avec les parties concernées, tout en encourageant les pourparlers de paix et en œuvrant sans relâche à régler par la négociation le dossier nucléaire sur la péninsule. Notre rôle à cet égard est constructif. Face à l'évolution de la situation dans la péninsule, la Chine a proposé une stratégie double et une initiative fondée sur une double suspension. La première concerne la dénucléarisation de la péninsule coréenne, parallèlement à la création d'un mécanisme de paix sur la péninsule. Quant à la double suspension, il s'agit pour la République populaire démocratique de Corée de suspendre ses activités nucléaires et de missiles nucléaires, et pour les États-Unis et la République de Corée de suspendre leurs manœuvres militaires à grande échelle. La Chine et la Russie ont également élaboré une feuille de route visant à régler les questions relatives à la péninsule.

En ce qui concerne l'application des résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée, la Chine s'est toujours pleinement acquittée de ses obligations internationales. Chaque fois que le Conseil de sécurité a adopté une résolution sur la République populaire démocratique de Corée, les autorités chinoises compétentes ont rapidement publié un avis concernant l'application des mesures pertinentes sur le terrain. Conformément aux dispositions de la résolution, la Chine a présenté en temps voulu un rapport de mise en œuvre et a régulièrement rendu compte de ses exportations de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés vers la République populaire démocratique de Corée.

Il convient de rappeler que la Chine participe activement aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). La Chine ne permettra jamais que des entreprises ou citoyens chinois se livrent à des activités contrevenant aux résolutions du Conseil de sécurité. Elle ne laissera sans suite aucun acte dont il est établi qu'il a enfreint ces résolutions et les lois et réglementations chinoises conformément aux lois et réglementations en vigueur. Le sérieux de la Chine s'agissant de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée et le coût élevé que cela implique pour notre pays sont connus de tous. La réalité montre que la stratégie et l'initiative proposées par la Chine représente la voie à suivre. Les résultats sont significatifs et vont dans l'intérêt commun de toutes les parties concernées. La Chine s'est toujours efforcée de promouvoir de manière constructive la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Elle collaborera avec toutes les parties

concernées pour faire prévaloir une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires stable et prospère.

La situation actuelle sur la péninsule coréenne est double : elle présente une occasion historique rare, mais également des défis. Les parties concernées doivent faire des efforts dans les domaines suivants.

Premièrement, elles doivent s'efforcer de progresser sur la voie du dialogue et de la négociation. Conformément à une approche progressive et synchronisée, et dans le sens d'une solution globale, le processus de dénucléarisation de la péninsule coréenne doit être associé et coordonné de manière cohérente avec le processus de création d'un mécanisme de paix afin d'obtenir des résultats aussi rapidement que possible.

Deuxièmement, l'orientation générale vers un règlement politique doit être conservée. Nous espérons que les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée continueront d'entretenir la dynamique du dialogue et qu'ils régleront comme il se doit leurs différends sur la base du consensus existant, feront des compromis, prendront en compte leurs préoccupations respectives, continueront à renforcer la confiance mutuelle et persévéreront dans le processus de négociation jusqu'à ce que celui-ci aboutisse et instaure la paix.

Troisièmement, pour appliquer pleinement et intégralement les résolutions du Conseil de sécurité comme il convient, nous devons non seulement intensifier les mesures de non-prolifération, pour promouvoir la dénucléarisation de la péninsule, mais aussi renforcer activement l'approche politique et diplomatique afin de régler cette question de manière pacifique, tout en évitant de nuire aux besoins humanitaires et civils de la population de la République populaire démocratique de Corée. La Chine est prête à continuer de fournir l'appui et l'assistance nécessaires aux activités humanitaires en République populaire démocratique de Corée. Les résolutions du Conseil de sécurité prévoient clairement que, en fonction des progrès réalisés dans la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée, une abrogation de leurs dispositions devra être envisagée et que les mesures correspondantes seront prises en temps voulu. Cela est conforme à l'esprit des résolutions et facilite le processus de dénucléarisation.

Dans le contexte actuel, le Conseil de sécurité doit rester uni, assumer ses responsabilités historiques et s'efforcer de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et à une paix et une stabilité durables en Asie du Nord-Est. La Chine est prête à travailler avec les

diverses parties concernées au sein de la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle positif et constructif en faveur d'une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité sur la péninsule.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, dans son exposé, a évoqué ce que l'on appelle le Commandement des Nations Unies en Corée. Je tiens à expliciter la position de la Chine à cet égard. La Chine estime que ce que l'on appelle le Commandement des Nations Unies en Corée est un produit de la guerre froide. Son nom ne correspond pas à la réalité. Il n'a rien de légitime et induit des connotations d'affrontements militaires. Il y a longtemps que ce que l'on appelle le Commandement des Nations Unies en Corée est un anachronisme. Il ne doit pas devenir un obstacle à la réconciliation et à la coopération entre le Sud et le Nord de la péninsule.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en anglais*) : Avant de commencer ma déclaration, je tiens à exprimer nos sincères condoléances pour les victimes de l'ouragan Florence. Nos pensées vont à leurs familles et à leurs proches, ainsi qu'à tous les habitants des Carolines qui font face à cette tempête. Je souhaite également exprimer nos sincères condoléances et notre solidarité à la Chine et aux Philippines.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Elles sont elles aussi confrontées à des tempêtes dévastatrices, ce qui prouve les dangers qui résultent du phénomène des changements climatiques.

Pour commencer, je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance pour débattre du point de l'ordre du jour intitulé « Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée ». Le fait que vous avez demandé à tenir la présente séance atteste de vos efforts constants dans le domaine de la dénucléarisation, ainsi que de votre détermination à éliminer les armes nucléaires de la péninsule coréenne. Nous tenons également à remercier M^{me} DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, de son exposé.

Les questions relatives à la non-prolifération et aux armes de destruction massive ont toujours fait peser la plus lourde menace sur la responsabilité qui nous incombe de maintenir la paix et la sécurité internationales. Dans neuf jours à peine, ne serons de retour dans cette même salle pour une séance de haut niveau au cours de laquelle nous examinerons la menace que

ces armes font peser sur notre monde aujourd'hui, et discuterons des principaux outils dont dispose l'ONU pour restreindre ces armes et assurer la paix et la sécurité internationales.

Il y a quelques mois, la péninsule coréenne représentait la situation la plus tendue et la plus dangereuse au regard de la paix et de la sécurité. Nous étions tous inquiets du risque d'affrontement militaire. Toutefois, ces craintes ont commencé à s'apaiser progressivement grâce à des initiatives diplomatiques sincères qui ont abouti à la convocation de deux sommets présidentiels en l'espace de seulement deux mois. Nous attendons avec intérêt que le sommet entre les deux Corées qui se tiendra demain porte des fruits. Les accords issus des précédentes réunions ont été appuyés par le Koweït et par l'ensemble de la communauté internationale, car ils allaient dans le sens de l'objectif souhaité, la dénucléarisation de la péninsule coréenne et l'instauration de la paix entre les deux Corées.

Il importe également de souligner que ces initiatives diplomatiques faisaient suite à une série de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. La cohérence et l'unité du Conseil de sécurité ont joué un rôle de premier plan dans la condamnation de tous les programmes et activités illégaux de la Corée du Nord, qu'il s'agisse de ses programmes nucléaires ou de ses activités liées aux missiles balistiques. Il est impératif que le Conseil de sécurité reste uni, ferme et déterminé à faire pleinement appliquer toutes ses résolutions pertinentes.

Ma délégation a suivi de près les discussions menées au sein du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) ces deux derniers mois. Je voudrais tout d'abord exprimer notre gratitude à notre collègue, le Représentant permanent des Pays-Bas, l'Ambassadeur Karel van Oosterom, Président du Comité, pour les efforts considérables qu'il a déployés, et pour le professionnalisme des membres de sa mission. Nous comprenons les préoccupations de toutes les parties concernées, mais les discussions qui ont eu lieu au sein de ce Comité au cours des deux dernières semaines et les événements qui ont suivi sont regrettables et constituent une source de préoccupation pour ma délégation, car nous pensons que le Conseil risque de perdre son unité s'agissant de cette question.

Nous appelons toutes les parties à surmonter leurs divergences et à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nos travaux au sein de l'Organisation sont régis par le respect du règlement intérieur et

la préservation de l'indépendance des rapports établis par les groupes d'experts. En ma qualité de Président du Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure, je suis conscient de la nécessité urgente d'apporter des ajustements à bon nombre des questions qui touchent aux travaux du Conseil. Toutefois, tant que nous n'aurons pas introduit ces ajustements qui permettront d'améliorer la performance et le fonctionnement du Conseil, nous n'avons d'autre choix que de suivre les procédures établies.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, à l'instar de l'Ambassadeur du Koweït, je voudrais exprimer nos condoléances les plus sincères s'agissant des victimes de l'ouragan Florence ainsi que d'autres catastrophes naturelles dans d'autres régions du monde.

Nous voudrions également saluer la présence des représentants du Japon et de la Corée, qui sont parmi nous ce matin à l'occasion de ce débat. Nous voudrions vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance et remercier également M^{me} DiCarlo de son exposé détaillé.

Le 30 août, le Conseil s'est réuni à l'occasion de la présentation du rapport à mi-parcours du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Le Conseil a conclu sa dernière séance sur la question en examinant les raisons pour lesquelles la publication de ce rapport était bloquée ainsi que les divergences de vues de certains membres du Conseil avec certains aspects de son contenu. Comme nous l'avons toujours dit, nous pensons que les membres du Conseil de sécurité connaissent mieux que quiconque les difficultés que nous rencontrons dans l'exécution du mandat du Conseil lorsqu'il n'y a pas d'unanimité entre ses membres. Par conséquent, nous estimons que les travaux et les décisions du Comité doivent être régis par le consensus. Il en va de même dans le cas d'espèce. Nous devons veiller à ce que la République populaire démocratique de Corée respecte et applique scrupuleusement les sanctions adoptées à l'unanimité par le Conseil.

Après les évolutions encourageantes concernant l'engagement en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, exprimé en avril dernier par le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée, M. Kim Jong-un, avec son homologue, le Président de la République de Corée, M. Moon Jae-in, puis lors de sa rencontre en juin à Singapour avec le Président des États-Unis, M. Donald Trump, ainsi que les accords conclus à cet égard, dont un ensemble de

principes en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, la République de Guinée équatoriale espère que les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée respecteront ces engagements pris à titre volontaire et s'attacheront à poursuivre leur coopération avec le Conseil de sécurité pour s'acquitter des obligations que leur imposent les résolutions du Conseil.

Nous sommes ici pour faire notre devoir, à savoir promouvoir la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, toute information ou préoccupation présentée par un membre du Conseil doit être prise en considération et analysée en profondeur. Dans le cas d'espèce, la République de Guinée équatoriale sera toujours du côté de la légalité internationale, de la non-prolifération nucléaire, de la négociation et notre position s'inscrira toujours dans cette perspective.

Nous devons donc parvenir sans plus tarder à une compréhension commune des questions liées à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entamées en avril et en juin entre les États-Unis d'Amérique et la République populaire démocratique de Corée, et entre la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée, respectivement, sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Les armes nucléaires, dont beaucoup sont en état d'alerte instantanée, se comptent encore par milliers dans le monde. Si nous voulons prévenir une prolifération nucléaire en cascade, il faut des efforts considérables au niveau international et une volonté sincère de notre part pour détruire toutes ces armes. Telle est la position de la République de Guinée équatoriale, à savoir que les armes nucléaires et de toutes les armes de destruction massive doivent être détruites pour que le monde puisse vivre dans la paix et la tranquillité, sans crainte de la menace constante que représentent ces armes.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais reprendre à mon compte ce qu'ont dit les représentants du Koweït et de la Guinée équatoriale et adresser nos condoléances à tous ceux qui, de par le monde, ont été touchés par les récents ouragans et inondations. Je pense que le représentant du Koweït a eu raison d'attirer l'attention sur le lien entre ces événements et les changements climatiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Conseil de sécurité doit se tenir au courant de l'évolution des changements climatiques. Je le remercie d'avoir soulevé ce point.

J'ai suivi avec beaucoup d'attention ce que mes collègues ont dit ce matin. L'unité du Conseil a été

essentielle pour ce qui est de cette question, d'autant plus que s'agissant d'autres questions, y compris celles relatives aux armes de destruction massive, l'action du Conseil a été bloquée par un membre du Conseil. Nous avons une occasion très importante d'améliorer la situation stratégique dans la péninsule coréenne. Je pense que le représentant suédois a dit qu'il s'agissait d'un moment crucial, et je pense que c'est le mot juste. Ce qui se passe dans la péninsule coréenne risque d'avoir des incidences négatives sur les pays des deux collègues assis autour de la table, mais si nous nous y prenons bien – si nous parvenons à faire de la non-prolifération en République populaire démocratique de Corée une réalité –, nous pourrions renforcer la sécurité et la sûreté de la région et du monde entier.

Vous avez dit, Madame la Présidente, que le Conseil avait adopté des sanctions historiques, en faisant preuve d'une unité historique. Nous avons de réelles chances de succès, et j'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi quiconque, pour quoi un membre du Conseil, mettrait ces chances en péril compte tenu des enjeux. L'ambassadeur de la Chine a parlé des années 50 et de la guerre froide. Nous ne mettons pas en cause la manière dont la République populaire démocratique de Corée a pu se doter d'armes nucléaires, mais nous convenons tous qu'il est essentiel de parvenir à la dénucléarisation dans ce pays. J'y reviendrai dans un instant, mais il s'agit d'une question très grave. Cette question hante la région et le monde entier depuis les années 50, et ces derniers temps, le Conseil a fait preuve d'unité pour essayer d'y faire face. Nous lançons un appel à tous les membres du Conseil pour qu'ils ne mettent pas cette unité en péril, mais qu'ils poursuivent leurs efforts.

Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe de son exposé. Je pense qu'il y a eu, comme elle l'a dit, des évolutions importantes sur le plan politique. Nous nous félicitons du voyage que le Président Moon Jae-in doit effectuer prochainement, et nous espérons que cela encouragera la République populaire démocratique de Corée à prendre des mesures décisives en faveur de la dénucléarisation. Je tiens à ajouter, dans ce contexte, qu'il n'y a pas d'équivalence entre la possession d'armes de destruction massive et les menaces de les employer et les exercices militaires menés dans le cadre de la coopération bilatérale entre les États-Unis et la République de Corée dont nous avons été témoins.

Je voudrais me faire l'écho d'autres orateurs qui m'ont précédée en faisant remarquer que nos dirigeants seront ici la semaine prochaine à l'occasion de

la semaine de haut niveau. Ces questions importantes seront débattues. L'attention de la communauté internationale sera, encore plus que d'habitude, tournée vers le Conseil, pour voir nos dirigeants prendre leurs responsabilités et faire preuve d'unité et de progrès afin que la question cruciale des armes de destruction massive et de la prolifération nucléaire puisse être traitée comme il se doit.

S'agissant des sanctions, tous les éléments de preuve relatifs à leur application sont examinés avec soin, et les États voisins de la République populaire démocratique de Corée ont une responsabilité particulière à cet égard. Les mesures de sanction que nous avons adoptées à l'unanimité établissent une claire distinction entre les activités économiques légitimes et les infractions tombant sous le coup des sanctions. Je me félicite vivement des assurances que l'Ambassadeur de la Chine a fournies aujourd'hui.

Nous avons particulièrement besoin d'un contrôle des exportations de charbon et de pétrole vers la République populaire démocratique de Corée, pour les raisons que vous avez exposées, Madame la Présidente, dans la déclaration que vous avez faite à titre national. La République populaire démocratique de Corée s'est montrée capable de chercher des moyens novateurs de contourner les contrôles et de violer les sanctions. Nous appuyons l'évaluation des États-Unis selon laquelle le plafond imposé par le Conseil de sécurité sur les importations de pétrole raffiné a probablement été violé. Nous devons être vigilants sur cet aspect, notamment sur les transferts en mer de bateau à bateau de pétrole raffiné vers des navires de la République populaire démocratique de Corée. Ce plafond démontre l'engagement international à respecter l'ordre international fondé sur des règles. Nous appelons tous les États, mais en particulier, compte tenu de leurs responsabilités nucléaires particulières, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à veiller au respect des sanctions décidées d'un commun accord.

Vous avez mentionné, Madame la Présidente, le Groupe d'experts, et un certain nombre de collègues y ont également fait référence. Nous pensons qu'il importe que le rapport du Groupe d'experts soit présenté dans sa forme habituelle. Le Groupe a produit un rapport détaillé et bien documenté, qui montre l'ampleur du contournement des sanctions par la République populaire démocratique de Corée. Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité un ensemble complet de résolutions sur la République populaire démocratique de Corée, et

la publication de ces rapports est l'un des engagements auxquels nous avons tous souscrit. C'est pourquoi nous attendons de tous les collègues au Conseil qu'ils respectent strictement ces engagements, et je tiens à souligner que l'établissement de rapports par le Groupe indépendant est un instrument essentiel pour appliquer pleinement les sanctions et faire en sorte que des mesures drastiques soient prises contre les contournements.

En ce qui concerne le Commandement des Nations Unies en Corée, je conviens de la pertinence de ce qui a été dit au sujet de l'histoire. Comme un certain nombre de collègues l'ont dit, c'est un héritage des années 50, et cela est hautement inhabituel. Toutes les demandes d'expédition de matériel dans la zone démilitarisée doivent faire l'objet d'un examen minutieux et d'une vérification du respect des sanctions. Il importe que cette diligence se poursuive.

Votre gouvernement, Madame la Présidente, ainsi que celui de la République de Corée, mènent des campagnes de sensibilisation très importantes, mais, malheureusement, Pyongyang n'a pas encore pris de mesures décisives pour parvenir à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Le débat qui aura lieu au Conseil la semaine prochaine sera une occasion très importante qu'il ne faudra pas laisser passer. Le Royaume-Uni est pleinement déterminé à appuyer la dénucléarisation et à y contribuer par tous les moyens possibles. J'espère que la semaine prochaine, le Conseil fera preuve d'une unité très forte et très ferme en faveur de cet objectif et de l'application intégrale des sanctions.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie la présidence des États-Unis du Conseil de sécurité pour l'initiative de cette séance sur l'état de mise en œuvre du régime des sanctions concernant la République populaire démocratique de Corée. Elle remercie également M^{me} Rosemary Di Carlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, pour sa présentation fort instructive.

À mon tour, je voudrais, Madame la Présidente, présenter les condoléances de mon pays et de ma délégation au Gouvernement et au peuple des États-Unis pour les conséquences du passage dévastateur de Florence dans certains États, dont le vôtre. De façon générale, je présente les condoléances de mon pays et de ma délégation à tous les peuples qui ont souffert, ces temps-ci, des conséquences des dérèglements climatiques. Toutes ces conséquences soulignent une fois encore la nécessité d'éveiller notre conscience collective et de la préparer à combattre ces dérèglements climatiques.

La Côte d'Ivoire se félicite des signes d'apaisement observés dans la péninsule coréenne. Ces signes se sont matérialisés depuis le début de l'année par une série d'événements importants. Cette dynamique positive a culminé avec le sommet historique qui a eu lieu le 12 juin 2018 à Singapour entre les Présidents des États-Unis et de la Corée du Nord. Cette rencontre restera, sans aucun doute, l'événement qui aura mobilisé l'attention de la communauté internationale et suscité de réels espoirs, face aux risques d'une confrontation militaire aux conséquences potentiellement désastreuses.

Mon pays félicite tous les artisans de ces avancées et attend avec un grand intérêt les conclusions du troisième sommet en moins d'un an, entre les dirigeants nord-coréen et sud-coréen, prévu du 18 au 20 septembre 2018. La Côte d'Ivoire exhorte, par conséquent, les dirigeants des deux pays à poursuivre dans la voie du dialogue, et forme l'espoir que cette rencontre aboutira à des mesures concrètes, en vue de la signature d'un traité de paix entre les deux pays, ce qui constituera évidemment un pas important vers la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Dans cette perspective, ma délégation voudrait exprimer sa satisfaction, relativement à l'ouverture, le 14 septembre 2018, d'un bureau de liaison commun, qui constitue un jalon important vers l'ouverture réciproque de représentations diplomatiques.

Nonobstant ces développements positifs, ma délégation demeure préoccupée par l'impasse dans laquelle se trouve le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), suite à la présentation du rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée. En effet, ce rapport, qui sanctionne le travail du Groupe d'experts et dont la publication est attendue depuis des semaines, est aujourd'hui source de dissensions entre certains membres dudit Comité. S'agissant du principal facteur de blocage, ma délégation est d'avis qu'il est essentiel, pour une meilleure application du paragraphe 5 de la résolution 2397 (2017), que tous les membres du Conseil de sécurité s'accordent sur le mode de calcul de la quantité de pétrole raffiné que la République populaire démocratique de Corée est autorisée à importer au cours de chaque période de 12 mois. L'absence de consensus sur cette question est, non seulement, de nature à gêner la mise en œuvre effective de la résolution 2397 (2017), mais elle impacte également et négativement l'évolution de la situation sur le terrain, en entamant les espoirs d'une dénucléarisation, dans les meilleurs délais, de la péninsule coréenne.

C'est pourquoi la Côte d'Ivoire appelle toutes les parties au dialogue et au compromis afin de préserver l'unité qui a longtemps prévalu entre les membres du Conseil sur le dossier nord-coréen, notamment lors du vote, en décembre 2017, de la résolution susmentionnée, qui renforçait le régime de sanctions. Par ailleurs, mon pays souhaite que l'indépendance du Groupe d'experts soit préservée afin de garantir l'impartialité et l'objectivité de ses enquêtes, de même que la pertinence de ses recommandations.

Les informations émanant de sources diverses et concordantes, faisant état de violations récurrentes du régime des sanctions du Conseil de sécurité par la Corée du Nord, au moyen d'opérations illicites de transbordement de produits pétroliers, de commerces illicites d'armes et de transactions financières illégales, sont sources de vives préoccupations. Elles dénotent la porosité des mécanismes de sanctions mis en place et situent sur l'ampleur des défis multiples à surmonter dans la mise en œuvre effective de ce régime de sanctions. Ma délégation voudrait, par ailleurs, exprimer ses inquiétudes au sujet du prolongement des délais d'examen des exemptions à caractère humanitaire. En effet, il nous paraît impérieux de trouver le parfait équilibre entre la mise en œuvre des sanctions et les impératifs humanitaires, car de nombreuses organisations humanitaires ont récemment tiré la sonnette d'alarme sur la nécessité de garantir la sécurité alimentaire en République populaire démocratique de Corée, compte tenu de la forte sécheresse qui y sévit.

Pour conclure, je voudrais réitérer l'attachement de la Côte d'Ivoire à notre objectif commun qui reste la dénucléarisation totale de la péninsule coréenne, condition indispensable à la coexistence pacifique entre les États de la région. Mon pays encourage donc toutes les parties prenantes à faire preuve de compromis hardis afin de préserver les acquis dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons à notre tour exprimer notre solidarité et notre sympathie aux victimes de l'ouragan Florence et d'autres catastrophes naturelles de par le monde, qui sont de plus en plus fréquentes et intenses en raison des changements climatiques.

Nous tenons à vous remercier, Madame la Présidente, de la convocation de la présente séance, ainsi que M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé.

Le Pérou note avec une vive préoccupation la grave menace que fait peser sur la paix et la sécurité internationales le programme nucléaire et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Il constitue une violation flagrante du droit international, du régime de non-prolifération nucléaire ainsi que des mandats du Conseil de sécurité en la matière. Ce programme et toutes les activités connexes doivent être abandonnés de façon complète, vérifiable et irréversible. Tant que ce ne sera pas le cas, les sanctions imposées par le Conseil de sécurité doivent rester en vigueur et être universellement appliquées. Le Pérou se conforme à cette obligation en les appliquant dans les zones relevant de sa compétence et estime que le Conseil de sécurité doit rester vigilant et répondre comme il se doit à tout manquement éventuel, où que cela se produise.

Nous tenons à souligner l'unité et l'engagement du Conseil de sécurité sur cette question. Nous attachons la plus grande importance au maintien de cette unité et de cet engagement aux fins de la réalisation de l'objectif ultime qu'est la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Dans le même temps, nous saluons la diplomatie de haut niveau menée par les autorités de la République de Corée et des États-Unis afin d'instaurer la confiance nécessaire et d'atténuer les tensions, de réduire les risques d'erreurs de calcul ou de malentendus et, en dernière analyse, de parvenir à la dénucléarisation.

À cet égard, nous soulignons que le régime des sanctions constitue un moyen d'amener le Gouvernement nord-coréen à la table des négociations et ne doit pas conduire à une détérioration de la situation humanitaire dans le pays ni limiter l'acheminement de l'aide à la population civile.

Enfin, en ce qui concerne les divergences quant au respect des restrictions imposées sur les produits pétroliers raffinés et leur transfert aux navires nord-coréens, nous nous devons d'exprimer notre préoccupation et souligner la nécessité d'un strict respect des dispositions de la résolution 2375 (2017).

Pour terminer, nous saluons le travail réalisé par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et son président, notre collègue l'Ambassadeur Karel van Oosterom, et insistons sur la nécessité de préserver l'indépendance du Groupe d'experts du Comité.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à mes collègues pour exprimer ma

solidarité et ma sympathie à ceux qui ont été touchés par la force dévastatrice de l'ouragan aux États-Unis et du typhon en Asie. Ils ont tout notre soutien.

Je tiens également à remercier M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé très instructif et à saluer la présence parmi nous de nos collègues, les Représentants permanents de la République de Corée et du Japon.

Cette séance est l'occasion de démontrer l'unité du Conseil de sécurité ainsi que sa forte volonté de faire respecter le régime de sanctions imposées par l'ONU à la République populaire démocratique de Corée. Ces mesures ne seront efficaces que si elles sont appliquées honnêtement par tous les États.

Le régime de sanctions a pour seul but de limiter les possibilités de financement des activités militaires illicites auxquelles se livre la République populaire démocratique de Corée. Dès qu'une solution politique sera trouvée sur la question du désarmement nucléaire et du programme de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, les mesures restrictives pourront être assouplies. Toutefois, pour parvenir à un tel accord, la République populaire démocratique de Corée doit encore prendre des mesures concrètes pour démontrer sa volonté sincère de dénucléariser.

La Pologne est vivement préoccupée par le fait que Pyongyang n'a pas mis fin à ses programmes nucléaires et de missiles balistiques et continue de défier les résolutions du Conseil de sécurité de manière de plus en plus sophistiquée. Cela inclut des transbordements illicites de produits pétroliers, mais aussi des tentatives de fournir des armes et autre matériel militaire à des pays du Moyen-Orient, la poursuite des abus par les diplomates nord-coréens de leur statut à l'étranger et d'autres pratiques de contournement.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle, en dépit des difficultés politiques et juridiques, tous les États sans exception sont tenus de respecter les obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité.

La paix sur la péninsule coréenne ne peut être obtenue que par le dialogue. Nous avons accueilli avec satisfaction le processus diplomatique qui a été engagé en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, avec les sommets historiques de Panmunjom et de Singapour plus tôt cette année. Nous attendons avec intérêt la troisième réunion au sommet de cette année entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée, qui doit débuter demain à Pyongyang. Nous espérons que

cette rencontre permettra de préserver et d'intensifier le dialogue sur la péninsule.

La Pologne exprime son plein appui et sa reconnaissance à l'Ambassadeur Karel van Oosterom, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), ainsi qu'à son équipe pour leur travail acharné. Nous apprécions les efforts qu'il déploie pour garantir la plus grande transparence possible dans les processus du Comité.

La Pologne est fermement convaincue que les travaux du Comité créé par la résolution 1718 (2006) sont essentiels pour un désarmement complet, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Nous avons donc été déçus de constater que le rapport de mi-mandat du Groupe d'experts du Comité n'a pas encore été publié. Ces dernières semaines, nous avons assisté à un différend, qui ne relève pas seulement de la procédure, en ce qui concerne la validité de certaines formulations dans le rapport. Le régime de sanctions imposé à la République populaire démocratique de Corée est d'une importance cruciale pour la paix et la sécurité régionales et mondiales, et les rapports du Groupe d'experts jouent un rôle important dans la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité. Nous sommes gravement préoccupés par le fait que des tentatives actives ont été faites pour s'immiscer dans les conclusions du rapport de mi-mandat, après sa présentation au Comité. Afin d'appliquer efficacement le régime des sanctions, il est essentiel de garantir l'indépendance et l'impartialité du Groupe d'experts. Nous pensons également que la crédibilité des rapports du Groupe d'experts exige que, une fois établis, les faits ne soient pas négociés. Chaque pays a le droit d'être en désaccord avec les conclusions du Groupe d'experts, mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'indépendance du Groupe.

Les rapports de cet organe, agissant sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, sont perçus par la plupart des États comme la principale source d'informations impartiales sur la situation actuelle de la mise en œuvre des sanctions. C'est pourquoi il est important d'éviter toute ambiguïté dans les conclusions des rapports du Groupe d'experts, car cela pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur l'application effective de ces sanctions.

Je voudrais terminer par une remarque générale concernant les procédures applicables aux travaux des organes subsidiaires du Conseil de sécurité. Les faits survenus récemment concernant le Comité 1718 montrent que les présidents des comités des sanctions doivent

pouvoir mener leurs activités avec plus de souplesse. Les directives actuelles des organes subsidiaires, qui sont beaucoup plus restrictives que le règlement intérimaire provisoire du Conseil de sécurité, ne permettent souvent pas au Président d'agir, même sur des questions de procédure. Cette situation peut facilement être utilisée pour entraver le travail des comités.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette importante séance. Nous remercions également M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé.

Je voudrais réitérer les condoléances que notre collègue koweïtien a exprimées à vous-même, Madame la Présidente, ainsi qu'à nos collègues chinois et philippin.

Mon intervention portera sur trois questions : premièrement, les efforts diplomatiques en cours; deuxièmement, la nécessité d'appliquer pleinement et effectivement les sanctions; et, troisièmement, les travaux du Comité créé par la résolution 1718 (2006) et de son Groupe d'experts.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à nos collègues du Japon et de la République de Corée.

S'agissant de mon premier point, le Royaume des Pays-Bas appuie les pourparlers diplomatiques en cours avec la République populaire démocratique de Corée. Nous espérons que d'autres mesures pourront être prises durant le prochain sommet intercoréen ainsi que durant un éventuel deuxième sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée. Ce sont là clairement des défis inhérents à de tels pourparlers complexes, mais aucun effort ne doit, à notre avis, être épargné aux fins d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Deuxièmement, s'agissant de la nécessité d'une mise en œuvre intégrale des sanctions, la République populaire démocratique de Corée doit prendre des mesures concrètes pour répondre aux préoccupations du Conseil, telles qu'énoncées dans les résolutions correspondantes. Tant qu'il n'est pas répondu à ces préoccupations, la communauté internationale se doit de maintenir la pression sur la République populaire démocratique de Corée. C'est pourquoi, à notre avis, il est trop tôt pour parler d'assouplissement des sanctions. De plus, l'évolution actuelle de la situation est source de préoccupation. Je voudrais donner quelques exemples. Premièrement, la République populaire démocratique de Corée poursuit

ses programmes nucléaire et de missiles balistiques, qui restent une menace pour le monde; deuxièmement, la République populaire démocratique de Corée continue de contourner activement les sanctions afin de faire avancer ces programmes; et, troisièmement, plusieurs pays ne sont pas en train d'appliquer pleinement les sanctions.

Qu'il me soit permis d'en donner quelques exemples concrets. Premièrement, les transferts illicites, de navire à navire, de produits pétroliers à la République populaire démocratique de Corée augmentent; deuxièmement, pour échapper aux sanctions financières, la République populaire démocratique de Corée continue de se servir de sociétés écrans et de ses diplomates; et troisièmement, la République populaire démocratique de Corée tente d'approvisionner en armes et en matériel militaire des acteurs au Moyen-Orient. Ces faits sont très préoccupants et doivent être une source de grave préoccupation pour l'ensemble de la communauté internationale, et en particulier pour l'ensemble des membres du Conseil. C'est pourquoi nous demandons à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies d'appliquer pleinement et effectivement les sanctions de l'ONU. En ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), je continuerai, avec mon équipe, de tout mettre en œuvre à cette fin.

Ceci m'amène à mon troisième point, à savoir l'importance du rôle joué par le Comité 1718 et son Groupe d'experts dans ce contexte. À la suite de toutes dernières résolutions du Conseil de sécurité, le régime de sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée est devenu le régime de sanctions le plus complet à ce jour, et peut-être aussi le plus complexe. Le Comité 1718 joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de ces résolutions, en prenant des mesures appropriées en cas de violation des sanctions, en fournissant orientations et appui à l'ensemble des Membres de l'ONU, et en réduisant au minimum les conséquences humanitaires des sanctions.

Les activités du Groupe d'experts, et ses rapports en particulier, sont la pierre angulaire du régime de sanctions imposées par l'ONU à la République populaire démocratique de Corée. Il est essentiel que le Groupe d'experts puisse fonctionner à plein régime et en toute indépendance. Tous les États Membres doivent pleinement respecter son indépendance. Ses rapports sont cruciaux pour le processus de prise de décisions du Comité et du Conseil, et sont essentiels pour la

concertation avec les pays tiers. Leur publication est importante pour maintenir la pression sur la République populaire démocratique de Corée. Nous exprimons notre appui au travail du Groupe. Avec l'élargissement du régime des sanctions, la tâche du Groupe d'experts est devenue encore plus difficile. Nous voudrions souligner combien il est essentiel qu'il puisse travailler de façon efficace, sûre et pleinement autonome. L'intégrité du Groupe d'experts doit être préservée.

Enfin, le Royaume des Pays-Bas appuie les efforts diplomatiques en cours. Il faut maintenir la pression sur la République populaire démocratique de Corée, via une application intégrale des sanctions par tous les États Membres. Le Comité 1718 et son Groupe d'experts jouent un rôle important à cet égard.

Je voudrais, comme d'autres l'ont fait, souligner l'importance de l'unité du Conseil dans tous ces efforts. Un Conseil uni a un impact considérable. Les enjeux sont trop élevés pour que le Conseil soit divisé sur la question.

M^{me} Cordova Soria (État Plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous nous associons aux condoléances exprimées aux familles des victimes des catastrophes naturelles de ces dernières semaines.

Nous voudrions aussi remercier M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, de son exposé.

La Bolivie réaffirme de façon catégorique son attachement à la non-prolifération des armes nucléaires ainsi qu'à leur élimination et à leur interdiction, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité. À cet égard, nous appelons tous les États dits nucléaires à prendre des mesures immédiates pour éliminer leurs programmes nucléaires et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Pour ce qui est de la situation sur la péninsule coréenne, nous réaffirmons notre détermination à mettre pleinement en œuvre la résolution 1718 (2006) et les résolutions ultérieures, et ainsi, nous renforcerons les mécanismes nationaux de coordination interinstitutionnelle, afin que leur application soit effective et adaptée pleinement aux dispositions de leurs mandats. De même, nous prenons note du sommet qui doit avoir lieu demain à Pyongyang, et nous exprimons le vœu qu'il constituera une avancée concernant les engagements qui doivent être honorés dans un cadre consensuel.

Nous réitérons que, pour la Bolivie, les sanctions ne doivent pas être une fin en soi, mais qu'elles doivent servir à ramener les parties à la table des négociations aux fins d'un dialogue transparent où prime uniquement la volonté de parvenir à une issue négociée du conflit. Ma délégation craint que l'imposition de sanctions n'ait un impact direct sur la population de la République populaire République de Corée qui, comme on nous l'a dit à plusieurs reprises, souffre de nombreuses restrictions, surtout en matière de soins de santé et d'autres aspects.

Nous réitérons qu'il importe de réaliser ce qui est énoncé dans la Charte des Nations Unies, en vertu de laquelle le Conseil de sécurité est le seul organe juridique habilité à prendre les mesures nécessaires pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales, d'une façon qui exclue toute action unilatérale. À cet égard, nous exprimons à nouveau notre plein appui à un règlement négocié entre les parties qui conduirait à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. À cette fin, nous nous disons satisfaits des progrès réalisés dans le dialogue intercoréen, qui a commencé par un sommet bilatéral tenu dans la zone commune de sécurité entre le Président Moon Jae-in de la Corée du Sud et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un, et qui s'est conclu par la signature, le 27 juin, de la Déclaration de Panmunjom sur la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne.

Il importe aussi de souligner que depuis cette signature, d'importants progrès ont été accomplis dans le processus de rapprochement entre les deux États, telles les réunions familiales encouragées par les deux États, qui ont eu lieu le lundi 20 août. Ce jour-là, au moins 180 familles ont pu se réunir après plus de 60 ans de séparation forcée à cause de la guerre de Corée.

Enfin, nous avons bon espoir que – dans le cadre des dispositions du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies – les réunions et les entretiens intercoréens, le rapprochement entre les plus hautes autorités des parties compétentes et le sommet de haut niveau qui a eu lieu le 12 juin à Singapour entre la République populaire et démocratique de Corée et les États-Unis – permettront de conjuguer les efforts aux fins de l'instauration d'un régime pacifique et stable dans la péninsule coréenne. Nous estimons que ce signal et d'autres signaux sont les étapes les plus importantes vers la conclusion d'un accord de paix qui pourrait mettre un terme à ce conflit.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux autres orateurs pour exprimer

notre sympathie à toutes les personnes qui sont touchées par des ouragans dévastateurs dans les Carolines ici aux États-Unis, ainsi qu'aux Philippines et en Chine.

Nous remercions la délégation des États-Unis d'avoir convoqué la présente séance et nous remercions la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son précieux compte-rendu de la situation. Nous nous réjouissons également de voir nos collègues de la Corée du Sud et du Japon assis à cette table. Étant donné qu'il s'agit de la première séance publique de l'année sur cette question, je souhaite présenter brièvement la position de mon pays en ce qui concerne les événements sur la péninsule coréenne.

Contrairement à ce qui était le cas par le passé, cette année a été marquée par de nombreux événements positifs et historiques qui démontrent la pertinence du choix de moyens politiques et diplomatiques. Nous pouvons affirmer que c'est un parfait exemple de la volonté de mettre en place et de renforcer des mesures de confiance, qui sont le moyen le plus efficace et pragmatique de régler les problèmes bilatéraux et multilatéraux.

C'est exactement ce qu'avait demandé le Président de mon pays en janvier lors de la séance d'information thématique de haut niveau du Conseil de sécurité sur la non-prolifération et les mesures de confiance (voir S/PV.8160). Il estime que c'est un élément essentiel pour le maintien de l'architecture de sécurité mondiale et pour le renforcement de la paix. Il a toujours été convaincu que tous les conflits et problèmes liés aux armes de destruction massive devaient être réglés moyennant des mesures propres à renforcer la confiance.

Je rappelle que le Président Nursultan Nazarbayev a également souligné la nécessité de régler la question du programme nucléaire de la Corée du Nord en rétablissant ces liens manquants, en particulier entre les États-Unis, la Russie et la Chine. Nous ne souhaitons pas le contraire, car cela enverrait un mauvais signal.

L'unité du Conseil doit être préservée et utilisée pour accomplir notre tâche primordiale : la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Le Kazakhstan appuie les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), qui doit s'acquitter de cette tâche par des moyens exclusivement pacifiques et politiques. À cet égard, nous reconnaissons que les sanctions ne sont que des mesures temporaires en attendant que des mesures tangibles soient prises en vue d'une dénucléarisation vérifiée sur le terrain en Corée du Nord.

Nous reconnaissons que la charge de travail du Groupe d'experts du Comité 1718 a une portée extrêmement vaste et qu'elle est également très complexe. Il est tout à fait acceptable que le contenu et les conclusions du rapport du Groupe suscitent la polémique et des désaccords entre les États Membres. À cet égard, nous soulignons qu'il est non seulement important, mais également impératif, de prouver pleinement la véracité de tous les faits et éléments de preuve ainsi que des données statistiques. Ceci est crucial en vue d'élaborer des recommandations adaptées et d'autres mesures.

En ce qui concerne les points de désaccord entre les membres du Conseil, nous espérons qu'ils seront rapidement réglés sur la base de la patience et du respect mutuels. Ce n'est qu'alors que nous pourrions nous entendre et mettre au point une solution pragmatique et globale. Aujourd'hui, la situation sur la péninsule coréenne est bien meilleure et plus favorable que jamais, et elle nous pousse à continuer de promouvoir la bonne volonté, l'ouverture et les concessions mutuelles.

Le Kazakhstan, qui a une expérience pratique en matière de désarmement, comprend à quel point le processus de dénucléarisation est complexe. Nous espérons donc que les parties resteront patientes, redoubleront de détermination et de volonté politique et mobiliseront des compétences diplomatiques et des ressources exceptionnelles pour avancer vers la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Nous sommes fermement attachés à la cause du désarmement nucléaire et nous sommes disposés à contribuer de la manière la plus constructive à tous les efforts collectifs entrepris à cette fin.

M. Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance et nous remercions la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

Je m'associe à mes collègues pour vous exprimer notre profonde tristesse et nos condoléances, Madame la Présidente, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple des États-Unis pour les pertes humaines causées par l'ouragan Florence. Nous présentons également nos condoléances à la Chine et aux Philippines, et nos prières et nos pensées accompagnent les familles des victimes.

Je souhaite par ailleurs la bienvenue à nos collègues du Japon et de la République de Corée.

Je comprends que le Conseil a examiné la question de la République populaire démocratique de Corée

le mois dernier. Nous avons tous observé les événements qui ont suivi les récentes réunions au sommet, dont les résultats nous ont donné des raisons d'espérer des avancées vers la dénucléarisation de la péninsule coréenne et la promotion de la paix en Asie du Nord-Est.

Il existe certes des problèmes dans le domaine de la mise en œuvre, et nous comprenons que la tâche ne sera pas facile. Nous espérons que toutes les parties concernées maintiendront la dynamique créée récemment en vue de trouver une solution globale et pacifique à la question relative à la République populaire démocratique de Corée, en employant des moyens diplomatiques et politiques et dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Conseil doit continuer d'appuyer ces efforts. À cet égard, les pourparlers concernant l'organisation d'un sommet de suivi entre les dirigeants des États-Unis et de la République populaire démocratique de Corée, ainsi que les plans relatifs à l'organisation d'un troisième sommet intercoréen, sont encourageants.

Dans l'intervalle, la mise en œuvre du régime de sanctions reste cruciale. Nous avons noté dans le récent rapport à mi-mandat du Groupe d'experts que des lacunes ont été constatées dans la mise en œuvre des sanctions imposées par le Conseil. À cet égard, les travaux du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) continuent de contribuer de manière significative à la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil. Cela suppose que les États Membres continuent de coopérer et d'appuyer les travaux du Groupe d'experts.

Enfin, il reste vital de préserver l'unité du Conseil pour régler la question relative à la République populaire démocratique de Corée. Nous devons continuer d'encourager le dialogue et la recherche d'une solution diplomatique globale, l'objectif ultime étant de réaliser la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : À l'instar de mes collègues, je présente mes sincères condoléances à tous ceux qui souffrent des effets des catastrophes naturelles aux États-Unis, en Chine et aux Philippines.

Je remercie également M^{me} DiCarlo de son exposé.

Vous avez suggéré, Madame la Présidente, que nous organisions une séance publique du Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous nous en félicitons, car nous voulions attirer l'attention sur le fait que la Russie, la

Chine et d'autres membres du Conseil de sécurité ont tenté à maintes reprises, étant donné que des progrès ont été accomplis dans la voie de la réconciliation intercoréenne, de susciter une réaction positive quelle qu'elle soit de la part du Conseil de sécurité à la suite de ces événements. Je rappelle qu'il y a six mois, il nous arrivait de nous réunir deux fois par semaine à la suite d'un énième tir de missile balistique par Pyongyang. Mais aujourd'hui, nous évoquons déjà la perspective de la signature d'un traité de paix, et nous parlons d'un rapprochement définitif entre le Sud et le Nord.

J'aimerais que la délégation américaine nous explique, à nous et à tous les autres Membres de l'ONU, pourquoi elle est opposée à la publication par le Conseil d'une déclaration présidentielle saluant ces événements positifs. Elle va jusqu'à bloquer des communiqués de presse et refuse de publier la moindre déclaration positive.

Nous avons à maintes reprises affirmé notre plein appui au processus de négociations qui a commencé au début de l'année entre les parties concernées. La Russie se félicite également des progrès déjà accomplis : une réduction de l'activité militaire et l'établissement de contacts directs entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée, de la République de Corée et des États-Unis.

Un bureau de liaison pour les deux Corées a ouvert il y a plusieurs jours à Kaesong. Nous espérons également que le sommet qui doit débiter demain à Pyongyang entre les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée sera couronné de succès.

Dans le même temps, nous constatons aujourd'hui que les négociations entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis sont pour le moins confrontées à certaines difficultés. Les négociations sont un processus à double sens. La diplomatie au XXI^e siècle, ou durant n'importe quel siècle, en définitive, est telle qu'il est impossible de se mettre d'accord si une des parties n'offre rien en échange de ses exigences.

Il ne fait de doute pour personne qu'un programme de missiles nucléaires en République populaire démocratique de Corée est inacceptable. Mais à quoi d'autre peut-on s'attendre dès lors que Pyongyang est appelée à s'acquitter inconditionnellement de ses obligations, en échange de promesses creuses? En mai, le monde a déjà eu un aperçu du prix de ces promesses, lorsque l'Administration des États-Unis actuelle a décidé que

les accords conclus par ses prédécesseurs dans le cadre du Plan d'action global commun n'étaient pas bons et qu'elle a pris la décision unilatérale de se retirer du Plan. Ainsi, les promesses faites non seulement à Téhéran, mais aussi à la communauté internationale, ont toutes été rompues.

La voie qui mène à la dénucléarisation doit commencer par le renforcement des mesures de confiance. Par exemple, une de ces mesures pourrait être la signature d'un traité de paix qui mettrait fin à la guerre de Corée. Nous constatons que Pyongyang et Séoul sont déjà très proches de cet objectif. Les sanctions imposées par les résolutions du Conseil de sécurité contre la République populaire démocratique de Corée ne peuvent être une fin en soi. Elles doivent être un outil qui incite le pays à prendre part à des pourparlers constructifs. Il est impossible de ne résoudre le dossier nucléaire sur la péninsule coréenne que par des sanctions et des pressions sur Pyongyang. Les sanctions ne sauraient remplacer la diplomatie.

En ce qui concerne le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), la délégation des États-Unis a délibérément exacerbé les tensions qui entourent la question de la présentation au Conseil du rapport périodique du Groupe d'experts du Comité des sanctions sur la Corée du Nord, et espère utiliser le Conseil pour imposer sa propre vision de la situation à la communauté internationale. Comme c'est souvent le cas avec nos collègues américains ces derniers temps, la séance d'aujourd'hui est devenue une séance sur la Russie, plutôt que sur la République populaire démocratique de Corée.

La Russie, dit-on, tente d'exercer des pressions sur le Groupe d'experts. Nous voulons mettre fin à ces insinuations une fois pour toutes. En réalité, les travaux du Groupe - qui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, est devenu de plus en plus politisé - ont été pris en otage par les vues de Washington. Le Groupe d'experts doit être guidé par les principes d'objectivité et d'impartialité. Malheureusement, la première version du document qu'il avait préparé ne répondait pas à ces principes. À cet égard, nous, ainsi que d'autres membres du Comité, avons formulé certaines observations que le Groupe d'experts a bien accueillies et a prises en considération lors de l'élaboration du rapport destiné au Conseil de sécurité.

Le règlement intérieur du Comité prévoit que les États Membres seront consultés sur le contenu de ses rapports. Le Conseil ne devrait pas voir de mauvaise

intention dans le fait que les États Membres ne sont pas indifférents à la partie du rapport consacrée aux États Membres concernés. Les experts nous ont posé des questions pertinentes. Il est tout à fait logique que les réponses que nous avons fournies soient intégrées dans les rapports. Pourtant, dans ce cas précis, c'est exactement le contraire qui s'est produit.

La Russie a été cohérente dans les réponses bien étayées qu'elle a données aux questions posées par le Groupe d'experts, notamment s'agissant des réponses aux nombreuses accusations portées aujourd'hui contre nous par la Représentante permanente des États-Unis. Notre point de vue n'a pas été pris en considération. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons insisté pour que le document intègre notre position. Je me permets de répéter qu'il ne s'agissait pas là d'une tentative de faire pression sur le Groupe d'experts; nous avons agi conformément au règlement intérieur du Comité créé par la résolution 1718 (2006). J'espère qu'aucun membre du Conseil ne remet en question le fait que, si des accusations sont portées, les réponses qui leur sont apportées doivent être intégrées avec la même transparence. C'est précisément la raison pour laquelle la délégation russe a insisté pour que sa position soit prise en considération et intégrée dans le rapport en question.

Après des négociations difficiles, nous avons pensé qu'un compromis avait été trouvé. Je tiens à souligner que ce fut une conversation difficile, mais que, à chaque étape des négociations, nous avons réussi à trouver un compromis avec toutes les parties intéressées, y compris avec l'honorable délégation des États-Unis. Dans sa déclaration chargée d'émotions, la Représentante permanente des États-Unis a omis d'informer le Conseil qu'un compromis avait été trouvé, avec l'assentiment de son expert également. Qu'est-ce qui avait changé le lendemain pour que cet accord soit retiré? J'espère que la Représentante permanente des États-Unis comprend bien que c'est la délégation des États-Unis qui a empêché le rapport du Groupe d'experts d'être présenté au Conseil de sécurité. Cette même délégation empêche à présent la publication d'un rapport indépendant sur l'état de mise en œuvre des sanctions à l'encontre de la Corée du Nord, parce qu'elle a interdit la diffusion de sa nouvelle version.

Je souligne que cette version a été ratifiée par le Groupe d'experts tout entier, y compris l'expert des États-Unis. La délégation des États-Unis est-elle en train d'empêcher l'intégration de points de vue qui ne concordent pas avec sa propre position dans

ce document? À cet égard, il faut poser la question suivante : n'est-ce pas la délégation des États-Unis qui exerce actuellement des pressions directes sur le Groupe d'experts, en exigeant qu'il modifie sa décision indépendante sur le rapport qui doit être présenté au Conseil de sécurité? La balle est dans le camp de la délégation des États-Unis.

Elle présente la question comme un détestable précédent qui, supposément, va à l'encontre de l'indépendance du Groupe d'experts. Or, c'est exactement le contraire. Introduire des modifications dans les rapports des divers groupes d'experts est une pratique tout à fait normale dans les travaux des organes subsidiaires du Conseil. Nous tenons à souligner que personne ne porte atteinte à l'indépendance du Groupe d'experts, mais n'oublions pas qu'il ne travaille pas en vase clos. Nous devons éviter les situations où les requêtes légitimes des gouvernements ne sont pas prises en considération. Qu'il me soit permis de rappeler plusieurs points.

Premièrement, en ce qui concerne le pétrolier *Patriot*, le Groupe d'experts lui-même a déclaré qu'il ne violait pas le régime des sanctions. Cette déclaration figure dans la version originale du rapport. Deuxièmement, il est faux de dire que nous aurions supprimé la section portant sur les violations commises par une société russe. C'est un mensonge! Elle est toujours dans le rapport, sans changement, si ce n'est qu'elle est désormais dans l'annexe confidentielle, avec quelques détails supplémentaires. Troisièmement, nous avons demandé aux États-Unis des informations et des éléments de preuves supplémentaires sur la question des quotas et du financement concernant le représentant de la République populaire démocratique de Corée en Russie. Nous attendons toujours cette information. Cela fait deux mois que nous attendons des informations sur la question des quotas et quatre mois que nous attendons concernant le représentant de la République populaire démocratique de Corée. Qui trompe la communauté internationale? Qui répand des mensonges?

En ce qui concerne l'application des résolutions portant sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, nous ne pouvons manquer d'appeler l'attention sur les faits nouveaux survenus dans la péninsule. Il y a quelque temps, ce que l'on appelle le Commandement des Nations Unies en Corée – ne nous y trompons pas : il s'agit d'une structure militaire, qui est dirigée par les États-Unis dans la zone démilitarisée entre les deux Corées et qui s'abrite derrière le nom de l'Organisation – a fait obstacle à des mesures concrètes

visant à rétablir le trafic ferroviaire. Toutefois, la liaison entre les chemins de fer du Nord et du Sud est l'objet d'un des principaux accords intercoréens arrêtés dans la Déclaration de Panmunjom pour la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne. Pour autant que nous le sachions, ce que l'on appelle le Commandement des Nations Unies en Corée n'a pas autorisé de spécialiste, d'aucune des deux parties, à inspecter l'état des voies. Bien sûr, des commentaires faits à la presse ont souligné que l'ONU faisait supposément obstacle à la mise en œuvre de projets intercoréens conjoints.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, de votre analyse économique fouillée des problèmes auxquels se heurte l'Extrême-Orient russe. À cet égard, je vous rappelle que la coopération en matière de transport ferroviaire, y compris le projet trilatéral Khasan-Rajin, n'est couverte par aucun des régimes de sanctions, résolution 2397 (2017) comprise. Plutôt que placer des obstacles, le Conseil devrait promouvoir le dialogue intercoréen. Cependant, Washington est prêt à sacrifier tous les espoirs d'un dialogue intercoréen pour promouvoir ses propres intérêts opportunistes. Qu'est-ce que le Commandement des Nations Unies en Corée exactement – un équivalent au XXI^e siècle du mur de Berlin? Ce que font les États-Unis pourrait être considéré comme une violation de toutes les responsabilités qui incombent au Conseil de sécurité en vertu de toutes les résolutions du Conseil de sécurité visant à régler la question nord-coréenne par des voies pacifiques, diplomatiques et politiques.

D'autre part, ces mesures sont pleinement conformes à la logique de la soi-disant politique de pressions maximales sur Pyongyang. Ici, les États-Unis se montrent de plus en plus agressifs dans leurs tentatives de soumettre le Conseil de sécurité. Il semble parfois que Washington commence à confondre le Conseil de sécurité des Nations Unies avec le Conseil national de sécurité des États-Unis. Hélas, la séance d'aujourd'hui ne fait pas exception.

Nous voudrions également appeler l'attention sur le statut du Commandement des Nations Unies en Corée. Le commandant des forces des Nations Unies est en même temps le commandant des forces armées américaines en Corée et du Commandement des forces combinées République de Corée-États-Unis. Au regard du droit international, depuis que la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée sont devenues Membres à part entière de l'ONU en 1991,

le maintien d'une institution telle que le Commandement des Nations Unies en Corée, qui donne à l'ONU un statut de belligérant dans la guerre civile, est une aberration juridique. Dans les circonstances actuelles, alors que la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée ont exprimé officiellement leur intention d'éviter tout nouveau conflit intercoréen et ont appelé à l'adoption d'une déclaration sur la fin de la guerre dans la péninsule coréenne et à la signature d'un traité de paix, nous devons évaluer la pertinence du rôle et des troupes des Nations Unies, qui, comme nous le savons tous, ont été définis en 1950 dans les résolutions 84 (1950) et 85 (1950), adoptées dans un contexte historique particulier.

L'Union des Républiques socialistes soviétiques a boycotté les réunions du Conseil à l'époque, tandis que les autorités du Kuomintang siégeaient à la place de la République populaire de Chine. En fait, le Commandement unifié n'a rien à voir avec l'ONU. Nous devrions donc envisager son retrait, conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale à sa trentième session, qui prévoyait notamment la dissolution éventuelle du Commandement en 1976 et son remplacement par des gardes-frontières coréens au cas où la situation sur la péninsule continuait de se normaliser.

Il faut faire appel aux institutions et aux mécanismes de l'ONU ainsi qu'au Conseil de sécurité pour appuyer les processus de règlement, non pour les entraver. L'objectif commun de tous les États concernés est de trouver une solution pacifique aux problèmes qui se posent dans la région, y compris la question nucléaire, par le dialogue et de parvenir à des accords mutuellement acceptables. Le développement de la coopération intercoréenne va dans le sens de cet objectif, contribuant ainsi à apaiser les tensions sur la péninsule, et confirme l'engagement pris par la République populaire démocratique de Corée au début de l'année en faveur de la normalisation des relations avec les pays voisins et de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Nous insistons sur le fait que cette coopération ne doit pas violer les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité. Les discussions sur les futurs projets de coopération et de recherche bien organisés ne vont pas à l'encontre de ces résolutions. Le Conseil de sécurité et ses décisions ne doivent pas entraver mais encourager le rapprochement entre le Nord et le Sud. Nous invitons les membres du Conseil à envisager de mettre en place, au sein du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), des conditions spéciales pour

des exemptions temporaires au régime de sanctions en vue de la mise en œuvre de projets dans le cadre de la coopération intercoréenne. Pour autant que je sache, de part et d'autre de la ligne de démarcation militaire, on partage cette idée.

Le Comité des sanctions concernant la République populaire démocratique de Corée est un bon exemple des conséquences du comportement destructeur de certains de ses membres. Il semble que les États-Unis considèrent le Comité comme une sorte de club chargé de punir la République populaire démocratique de Corée pour son intransigeance dans les négociations. Il est très commode pour ce pays, sous couvert d'agir collectivement au nom du Conseil de sécurité, d'essayer d'exercer des pressions sur la République populaire démocratique de Corée dans le cadre de leurs contacts bilatéraux. Washington refuse systématiquement que les États Membres et les organisations internationales entretiennent des relations humanitaires, diplomatiques et sportives avec Pyongyang, alors que ces relations n'ont rien à voir avec les programmes nucléaires et de missiles. Les demandes de nos collègues américains ne sont nullement justifiées, en supposant évidemment que les autres États Membres sont censés les accepter comme une vérité absolue. Tout cela met le Comité dans une position où il lui est impossible d'adopter des décisions, même d'ordre technique, par consensus.

Pour terminer, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et nous réitérons que la recherche d'une solution politico-diplomatique mutuellement acceptable est la seule voie possible pour régler pacifiquement les problèmes qui se posent sur la péninsule coréenne et créer des mécanismes solides de sécurité en Asie du Nord-Est, dans l'intérêt de tous les pays de la région. Toutefois, cet objectif ne sera pas réalisé en imposant des sanctions et en exerçant des pressions sur Pyongyang sans tenir compte de ses intérêts légitimes. Une fois encore, je voudrais attirer l'attention sur le fait que c'est dans cet esprit que la Russie et la Chine ont élaboré conjointement une feuille de route pour le règlement de la situation dans la péninsule coréenne, qui est maintenant mise en œuvre *de facto*, en dépit des revers subis.

La partie russe est toujours prête à coopérer étroitement avec tous les pays intéressés pour instaurer la paix et la stabilité dans la région et parvenir à un règlement global des problèmes qui se posent sur la péninsule coréenne au moyen des négociations fondées sur

l'égalité et non discriminatoires, avec la participation de toutes les parties prenantes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une nouvelle déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

« Nier, distraire et mentir ». Nous avons entendu cette même chanson à plusieurs reprises – qu'il s'agisse d'aider le régime d'Assad pour ce qui est des armes chimiques, de la tentative d'assassinat des Skripals à l'aide d'un agent neurotoxique dangereux au Royaume-Uni, de la manipulation des élections aux États-Unis – ce qui, soit dit en passant, n'a pas marché - ou aujourd'hui, de violer les accords portant sur les sanctions et d'être pris en flagrant délit. Le mensonge, la tricherie et les comportements malhonnêtes sont devenus la nouvelle norme de la culture russe. L'Ambassadeur de la Russie a dit : « Personne ne s'oppose au groupe d'experts ». J'en déduis donc qu'il ne s'opposera pas à la publication du rapport original du groupe d'experts.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République de Corée.

M. Cho Tae-yul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence américaine d'avoir convoqué la présente séance et de m'avoir donné l'occasion de prendre part à ce débat sur cette question importante. Je voudrais également remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé. Je voudrais en outre me faire l'écho des condoléances adressées aux victimes de l'ouragan Florence et à celles d'autres catastrophes naturelles en Chine et aux Philippines.

Il y a environ 10 mois, j'ai fait ma dernière déclaration lors d'une séance du Conseil de sécurité portant sur la question de la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.7996). Depuis lors, des changements spectaculaires se sont produits sur la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est. Les Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang, en février, ont été une occasion propice et attendue depuis longtemps de désamorcer les tensions sur la péninsule coréenne, une occasion que les dirigeants des deux Corée et des États-Unis n'ont pas manqué de saisir.

En conséquence, deux sommets intercoréens se sont tenus à Panmunjom en avril et en mai, respectivement, après une interruption de 11 ans, et le tout premier

sommet entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée s'est tenu à Singapour en juin, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays. Grâce à ces évolutions, le climat géopolitique régionale, qui était caractérisé par une escalade des tensions, est désormais placé sous le signe des efforts diplomatiques.

Ce redressement de la situation a été possible grâce à une combinaison judicieuse d'outils diplomatiques. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont fait preuve d'unité pour appliquer pleinement le régime de sanctions du Conseil de sécurité, envoyant un message clair à Pyongyang que ses efforts visant à se doter d'un programme d'armes nucléaires ne seront jamais tolérés. Dans le même temps, la possibilité d'un dialogue a été préservée pour amener la République populaire démocratique de Corée à revenir à la table des négociations. Les États-Unis ont joué un rôle de chef de file dans les efforts que nous déployons à cette fin, avec l'appui sans réserve des principaux pays de la région et des membres du Conseil de sécurité en particulier. Je voudrais également saluer le travail accompli par le Comité créé par la résolution 1718 (2006), sous la direction avisée de notre collègue néerlandais, et par le Groupe d'experts à cet égard.

Je tiens à souligner que pour parvenir à la dénucléarisation totale de la République populaire démocratique de Corée, nous devons tirer le meilleur parti de cette dynamique – qui est le fruit d'efforts considérables – en faveur de négociations en vue de parvenir à une solution diplomatique. C'est exactement l'objectif que poursuit la République de Corée, en étroite consultation avec les États-Unis, depuis plusieurs mois. Les Présidents Moon et Trump ont pris personnellement les rênes de ce processus et y participent directement.

Dans le cadre de ce processus, dans quelques heures, le Président Moon Jae-in se rendra à Pyongyang pour son troisième sommet intercoréen. Ce sommet devrait imprimer un nouvel élan au processus diplomatique en cours. Nous nous attendons à une avancée importante lors du sommet de Pyongyang, qui contribuera à son tour à la reprise des négociations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, qui sont au point mort.

Entre-temps, mon gouvernement réaffirme qu'il travaillera en étroite collaboration avec la communauté internationale en vue de l'application intégrale de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité alors que nous mettons tout en œuvre pour appliquer la

Déclaration de Panmunjom du 27 avril sur la paix, la prospérité et l'unification de la péninsule coréenne. Il ne fait aucun doute que le chemin à parcourir sera semé d'embûches. Nous devons poursuivre notre objectif commun de dénucléarisation totale de la République populaire démocratique de Corée avec patience, persévérance et surtout, dans la solidarité et en adoptant une position commune. Ce faisant, nous devons également veiller à ce que l'application des sanctions et l'engagement se complètent et se renforcent mutuellement, comme les deux roues d'un vélo qui tournent à l'unisson. La confiance mutuelle est essentielle pour le progrès des négociations. C'est pourquoi nous devons également nous efforcer de créer un environnement propice à l'avancement du processus de négociation en instaurant progressivement et régulièrement un climat de confiance. Le dialogue inter-coréen en cours contribuera à créer un tel environnement, et nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer les efforts que nous déployons.

Gardant à l'esprit cet objectif commun et la nécessité d'adopter une démarche unie pour l'atteindre, je dois souligner qu'il semble plutôt inapproprié de débattre ouvertement du statut juridique du Commandement des Nations Unies en Corée ou de l'action qu'il mène sur une question spécifique qui ne figure pas à l'ordre du jour, en particulier à cette séance officielle du Conseil de sécurité.

Avant de terminer, je voudrais exprimer l'espoir sincère que la République populaire démocratique de Corée saisira l'occasion de garantir sa sécurité et de s'assurer un brillant avenir en participant sérieusement aux négociations, ainsi que de prouver son attachement à la dénucléarisation en prenant de nouvelles mesures concrètes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour exprimer nos sincères condoléances et notre profonde sympathie aux victimes et aux familles des victimes des catastrophes naturelles qui ont récemment frappé les États-Unis, les Philippines, la Chine et d'autres pays. En tant que nation qui subit souvent des catastrophes naturelles, le Japon se sent fortement solidaire des victimes et de leurs familles.

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette importante

séance, et remercier la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, de son exposé.

Le monde a assisté à un sommet historique entre les États-Unis et la Corée du Nord. Le Japon se félicite de cette initiative et espère vivement que cette dynamique permettra de régler les questions relatives aux armes nucléaires, aux missiles et aux enlèvements. Nous sommes à une jonction critique. Le Japon espère que la Corée du Nord saisira cette occasion et prendra des mesures concrètes pour parvenir au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de toutes les armes de destruction massive et des missiles balistiques de toute portée, comme l'exige la série de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. Nous pensons que seules ces mesures aideront la Corée du Nord à s'assurer un brillant avenir.

Tout en collaborant avec la Corée du Nord, nous devons mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, afin que la Corée du Nord comprenne qu'elle n'a d'autre option que de changer de politique. Notre détermination à cet égard ne doit pas faiblir.

Je tiens également à souligner que ce n'est pas le moment d'assouplir ou de lever les sanctions, quelles qu'elles soient. Si la Corée du Nord pense qu'elle peut obtenir un assouplissement des sanctions tout en conservant ses armes nucléaires, cela ne l'encouragera certainement pas à réaliser une dénucléarisation complète. Le Japon ne ménagera aucun effort pour garantir l'efficacité des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous devons maintenir la solidarité de la communauté internationale pour mettre fin aux activités de contournement des sanctions.

À cet égard, le Japon partage le point de vue des États-Unis selon lequel la Corée du Nord a violé le plafond annuel de 2018 pour les produits pétroliers raffinés fixé par la résolution 2397 (2017). Il importe que tous les États Membres cessent immédiatement de fournir des produits pétroliers raffinés à la Corée du Nord. Le Japon travaillera en étroite collaboration avec les pays concernés, notamment les États-Unis. Comme cela a déjà été annoncé, certains pays, dont le Japon et les États-Unis, mènent des activités de contrôle et de surveillance pour contrer les activités maritimes illégales, notamment les transferts de bateau à bateau, avec un avion de patrouille positionné au Japon.

Pour trouver une solution globale aux questions relatives à la Corée du Nord, nous demandons au

Conseil de sécurité de rester uni dans la mise en œuvre intégrale de ses résolutions pertinentes. Nous ne devons ni perdre de vue notre cause commune, à savoir parvenir à la dénucléarisation complète de la Corée du Nord, ni permettre que l'autorité même du Conseil soit remise en cause par des manœuvres visant à détourner notre attention des tentatives cyniques de bafouer le régime de sanctions existant. Le Japon continuera d'accélérer les efforts visant à assurer leur mise en œuvre effective, de concert avec tous les pays.

Enfin, nous espérons sincèrement que le sommet inter-coréen qui se tiendra cette semaine débouchera sur des actions concrètes en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Vous m'avez mal compris, Madame la Présidente. Nous sommes prêts à accepter la publication d'un rapport qui reflète objectivement les préoccupations de la Russie. Qu'il me soit permis d'attirer une fois de plus votre attention sur le fait que c'est votre délégation qui empêche sa diffusion. Il n'existe pas d'autre version du

rapport que celle que le Groupe d'experts a transmise au Conseil de sécurité, et que vous avez bloquée. En conséquence, Madame la Présidente, lorsque votre délégation demande à revenir à la version originale, c'est elle qui exerce une pression sur le Groupe d'experts.

Vous ne m'avez peut-être pas écouté assez attentivement, Madame la Présidente, ou peut-être que votre nouvelle déclaration a été écrite à l'avance. Les mensonges et les dénis supposés de notre déclaration, auxquels vous avez tant aimé faire référence récemment, ainsi que les autres insinuations éhontées que vous avez faites contre notre pays, étaient absents de notre déclaration. Ce que nous avons fait, c'est de décrire très clairement et de manière très détaillée les raisons pour lesquelles nous avons convenu, avec d'autres experts, y compris des experts des États-Unis, que le rapport doit comporter des changements qui tiennent compte de nos préoccupations. C'est un simple exposé des faits. Ce que vous essayez de faire, c'est de nous prêter intentionnellement une mauvaise intention politique. J'ai également une requête à vous adresser, Madame la Présidente, à savoir de bien vouloir lever la mise en attente du rapport du Groupe d'experts et de veiller à ce qu'il voie le jour.

La séance est levée à 12 h 10.